



Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports
et de l'Engagement Associatif
Sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République
Et du Ministre de la ville de la Jeunesse et des Sports

Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958 - N° d'inscription à la préfecture de police 16270 - N° d'agrément 11710
95, Avenue de France 75650 PARIS CEDEX 13 - Tél : 01.40.45.90.38 - 01.40.45.90.48 - Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



Médallés
Jeunesse et Sports



Comité de Dordogne

Trait d'union



N° 20 Bis
Juin 2015



Comité de la Dordogne

46, rue Kléber 24000 Périgueux - Tél : 05.53.45.51.14 - Courriel : cdmjs24@free.fr
N° enregistrement préfecture de la Dordogne : W243001120 - N° SIRET : 44784531400015
Site internet national : www ffmjs.fr



Les présidences depuis 1971 à nos jours

- **1971 à 1977 :** Monsieur le Docteur André MOULINIER (A.N.M.E.S.P.)
Président fondateur



- **1977 à 1978 :** Monsieur Claudius BONNET (A.N.M.E.S.P.)



- **1979 à 1990 :** Monsieur Jean-René GOURSOLLE (A.N.M.E.S.P.)



- **1991 à 1996 :** Monsieur Jacques BONNET (F.N.M.J.S.)



- **1997 à 2012 :** Madame Georgie GERY de SWINIERSKY (F.F.M.J.S.)



- **2013 à :** Monsieur Francis MONTAGUT (FFMJSEA)





Comité directeur 2015

Présidente d'honneur :

Georgie GERY de SWINIERSKY

7, rue Maréchal Lyautey - 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

Tél : 06.80.6.20.44 - georgieger@wanadoo.fr



Président : Francis MONTAGUT

2, rue Olympe de Gouges - 24750 BOULAZAC

Tél : 07.82.69.60.87 - cdmjs24@free.fr

Vice-présidente : Simone MATIGNON

24, rue des Chênes - 24190 NEUVIC SUR L'ISLE

Tél : 05.53.81.57.83

Secrétaire générale : Nathalie CIPIERRE-LAVERGNE

Les Jardins de Périnet N°5 - 24750 CHAMPCEVINEL

Tél : 05.53.45.51.14

Trésorier : Jean-Claude BOUDY

Fond Close 24190 - SAINT GERMAIN DU SALEMBRE

Tél : 06.71.31.84.89

Membres :

Delphin DA SILVA

La Croix Saint Quentin - 24200 MARCILLAC SAINT QUENTIN

Pierre DESCHAMPS

La Passe - 24110 SAINT ASTIER

Michel LORIMEY

13, rue du Coteau - 24000 PERIGUEUX

André LUC

Hameau de Vaudres 24210 GABILLOU

Jean-Claude CALEY

Impasse de la Brégère 24750 BOULAZAC

Olivier MACARY

Laubuge Haute 24000 PAYZAC

Danielle LORIMEY

13, rue du coteau 24000 PERIGUEUX



Bureau du comité :

Francis MONTAGUT Président

Simone MATIGNON Vice-présidente

Nathalie CIPIERRE Secrétaire générale

Jean-Claude BOUDY Trésorier

Michel LORIMEY Membre

Délégués de secteurs :

Périgueux : André LUC - Georgie GERY

Sarlat : Delphin DA SILVA

Bergerac : Luc LASFILLE - Jacques JOLIEY

Nontron : Olivier MACARY



L'assemblée générale s'est déroulée le 12 avril 2015 à COURSAC.

Lors de cette journée, deux assemblées générales ont eu lieu. L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue afin d'officialiser le changement d'appellation de notre comité départemental conformément aux directives de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif.

L'assemblée générale ordinaire statutairement prévue tous les ans s'est tenue à la suite. Au cours de celle-ci, un vote d'adoption des comptes moraux et financiers ainsi que la nomination de nouveaux membres de notre comité départemental ont été votés.

L'élargissement du champ des bénéficiaires de la médaille est un moyen supplémentaire de récompenser les bénévoles d'associations trop souvent ignorés car ils ne sont pas représentés par un comité départemental. Notre comité s'emploiera à cette tâche.

Lors de cette assemblée, notre comité a été honoré de la participation de Monsieur Jean-Marc BASSAGET Secrétaire général de la préfecture représentant M. Christophe BAY Préfet de la Dordogne, de Monsieur Pascal PROTANO Conseiller départemental maire de Coursac, de Monsieur Pascal DEGUILHEM Député de la Dordogne et de Monsieur Claude GAILLARD Président du comité départemental olympique et sportif.

L'assemblée générale fédérale 2015 - les 28 et 29 mai à Paris - a été l'occasion de représenter notre comité et de faire entendre notre parole notamment sur des sujets comme la gestion des licences et d'évoquer le retour au niveau local des décisions fédérales. La création des nouvelles régions a été également un des sujets développés.

Pour les années à venir, il nous reste à continuer le développement des liens d'amitié entre les médaillés, de solidarité et de maintenir cet esprit de convivialité et d'entraide qui anime notre comité. La participation de notre association ou l'organisation de manifestations seront les principaux objectifs de l'année 2015. Pour cela, votre aide nous sera très utile.

Enfin, la cérémonie officielle de remise des médailles de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif sera, comme chaque année, le point d'orgue de notre comité. C'est une occasion unique de mettre en valeur les récipiendaires de cette médaille ministérielle et de partager avec eux un moment de convivialité et d'échange.

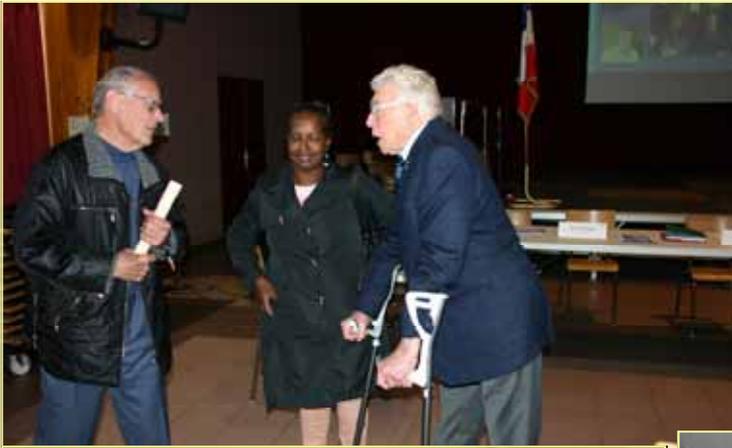
Le C.D.M.J.S.E.A. 24 espère que cette tradition perdurera dans son organisation toujours aussi solennelle et respectueuse des récipiendaires car elle est un magnifique instant de reconnaissance de l'Etat et l'octroi de cette médaille, dans ce cadre magnifique offert que sont les grands salons de la préfecture -cadre majestueux - reste à jamais dans la mémoire des personnes honorées.

Au nom de notre comité directeur, je vous remercie pour votre fidèle participation à la vie de notre association toujours précieuse et indispensable pour nous.

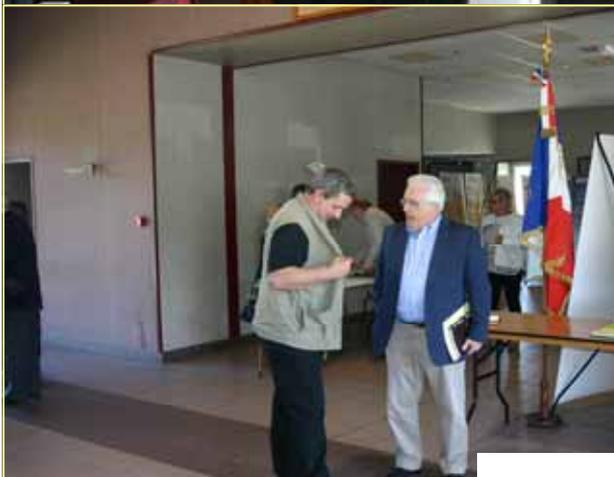
Très cordialement

Nathalie CIPIERRE - LAVERGNE
Secrétaire générale











Un repas apprécié à l'unanimité par tous les participants réalisé par Jean Marc SWALKA
La Vieille Auberge
COURSAC
Tél : 05.53.07.83.54





Le calendrier du CDMJSEA Dordogne

Le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de La Dordogne a participé aux travaux de l'assemblée générale du comité régional des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif dirigé par le président Yves PERPIGNAN.



Samedi 16 mai 2015

Assemblée générale

de la Société d'encouragement du dévouement et du bénévolat à LA DOUZE Salle de la Mairie

Sur invitation du Président Michel RIEU, le comité départemental a participé aux travaux de la S.E.D.B de la Dordogne avec un grand plaisir. Une belle journée où le dévouement et le bénévolat de plusieurs personnes a pu être mis à l'honneur devant leurs proches et les autorités présentes.



Fédération Française
de l'Encouragement,
du Dévouement
et du Bénévolat

par l'esprit et par le cœur toujours

Le Président Michel RIEU a souhaité que nos deux associations soient plus proches et pour cela une entrevue est prévue prochainement.

Encore bravo pour l'action de reconnaissance du bénévolat et du dévouement !...

Francis MONTAGUT Président CDMJSEA 24

Hommage de la délégation territoriale de la Dordogne de la Croix-rouge française à Monsieur Roger ROMANELLO



Le samedi 23 mai 2015 au siège de l'antenne de Bergerac - 12, Boulevard Beausoleil en présence de Monsieur Bertrand ROUSSEAU - Administrateur national - Président régional Aquitaine et de nombreuses personnalités a eu lieu la remise de la médaille de Solférino - la plus haute récompense de la Croix Rouge Française - à M. Roger ROMANELLO.

Très aimablement invité à participer à cette cérémonie, le comité départemental s'est rendu à cette manifestation afin d'apporter une fois encore toute l'expression de reconnaissance et de fierté de compter parmi ses plus fidèles adhérents un aussi prestigieux personnage, aussi sympathique et attachant.

Bravo et toutes nos félicitations, cher Roger !...



- **Départ de M. Didier COUTEAUD Directeur de la Direction de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Dordogne.**

- Appelé à d'autres fonctions dans le département de la Loire en qualité de directeur départemental de la cohésion sociale, Didier COUTEAUD était un interlocuteur très attentif de notre comité. Les relations entretenues avec la DDCSPP - toujours très constructives - ont été un atout majeur pour l'action de notre comité dans le département.

Le CDMJSEA 24 siège à la commission d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif.

L'organisation de la cérémonie de remise des médailles ministérielles est un des moments privilégiés au cours duquel nous avons souvent échangé afin que cette manifestation perdure et soit toujours un vrai retour fait à nos médaillés.

Nous souhaitons une bonne réussite dans ses nouvelles fonctions à M. Didier COUTEAUD !...





Le mot « France » reposant au-dessus des anneaux olympiques, logo actuel du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et des délégations tricolores aux compétitions organisées sous l'égide du Comité international olympique (CIO), est apparu en 1998.

Annoncé en décembre 1997, il fut inauguré par la délégation française présente à Nagano pour les Jeux Olympiques d'hiver.



Il remplaçait alors une identité visuelle associant un coq aux anneaux olympiques. A l'époque, le président du CNOSF, Henri Sérandour, avait décidé une refonte de la chartre graphique et un recadrage de l'utilisation de son logo, alors insuffisamment contrôlée. De légères modifications, notamment chromatiques, ont, depuis, été apportées.

Dix-sept années numériques plus tard, le modernisme du logo est toutefois passé, tant dans la forme que dans ce qu'elle inspire. Entretemps, le CIO a également modifié les anneaux olympiques, puis élaboré de directives relatives aux emblèmes des Comités nationaux olympiques.

Concernant les anneaux, leur entrelacement a été modifié, ainsi que la chromie - pour le jaune. Le CIO a par ailleurs précisé que les anneaux olympiques ne peuvent représenter qu'un tiers, au plus, du logo des comités olympiques - calculé sur la surface totale du logo. D'autre part, le nom du pays ne doit plus apparaître seul sur le logo du comité national olympique.

La nécessité de répondre à ces directives a conforté la volonté du CNOSF d'adopter une nouvelle identité graphique, plus signifiante, plus dynamique et mieux adaptée à ses ambitions. L'institution a évolué, le contexte également, les médias de sa représentation doivent être adaptés. Aux enjeux d'image, en termes de rayonnement international de la France sportive notamment, s'associait d'autres considérations de communication grand public mais aussi de stratégie marketing. Très institutionnel en 1998, le logo du CNOSF est aujourd'hui une véritable signature de marque.

Typographie, mention, déclinaisons.... La décision de changer l'ensemble des éléments du logo du CNOSF au profit d'une nouvelle identité visuelle a donc été prise par le président du CNOSF, Denis Massegia, soutenu par son Conseil d'administration.

Nouvel Emblème du CNOSF – Nouveau Logo pour le CDOS 24

Le CDOS de la Dordogne dont l'identité visuelle est liée au CNOSF, change également de logo. L'emblème du Comité National Olympique et Sportif Français a changé. Par décision du CNOSF, nous avons adapté le logo du CDOS24 à son graphisme.

L'enjeu de son image, son rayonnement est un engagement de Communication pour le grand public.

Ce nouveau logo départemental est aujourd'hui une véritable signature de marque qui nous arrive en cette période de réformes nationales.

Cet emblème National se décline parfaitement dans celui du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Dordogne.

« Le Coq ne s'incline donc pas, il se décline avec bonheur. »

Le Président Claude GAILLARD



Le Comité National Olympique et Sportif Français a dévoilé son nouvel emblème le mardi 14 avril 2015. Gardant le même esprit, il a cependant été modernisé. Plusieurs déclinaisons ont également vu le jour afin de répondre aux besoins de communication des fédérations membres et des institutions déconcentrées que sont les Comités Régionaux, Territoriaux et Départementaux Olympiques et Sportifs.

Visitez le site du comité départemental olympique et sportif de la Dordogne :

www.cdos.org



Promotion du 1er Janvier 2015 - Médaille d'Or

Noms	Prénoms	Discipline
ARMANDY	Viviane	FSCF Gymnastique
DESCHAMPS	Claude	Rugby

Promotion du 1er Janvier 2015 - Médaille d'Argent

Noms	Prénoms	Discipline
DEMARAIS	Pierre	Tennis
DIDIER	Jean-Jacques	Education populaire
GAUTHIER	Jean-Louis	Cyclisme

Promotion du 1er Janvier 2015 - Médaille de Bronze

Noms	Prénoms	Discipline
AMSELLEM	Jean-Jacques	Boxe anglaise
BELLY	Audrey	Volley-ball
BILL	Sophie	FSCF Musique
CALLEGARO	Marina	FSCF Twirling
CLEMENT	Bernard	Pétanque
COUSINET	Huguette	FSCF Twirling
CRESTIA	Sarah	FSCF Twirling
DELBOS	Marie-Josée	Football
GOUJOU	Laurence	FSCF Musique
GRAZIANO	Laurence	Hand-ball
JUNGER	Stéphane	Randonnée pédestre
LAPARRE	Jacques	Tir sportif
MALAURIE	Jean-François	Rugby
MARCHIER	Alain	Athlétisme
MARTIN	Françoise	Handisport
PAYENCHET	Jean-Jacques	Amicale laïque
ROUGIER	Peggie	FSCF Musique
SALES	Welsey	Engagement associatif
VIAUD	Augustin	Cyclotourisme



LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

est décernée à toute personne investie dans la cause du sport, de l'éducation populaire, des mouvements de jeunesse, des activités socio-éducatives, des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisirs social et d'éducation populaire, d'activités associatives au service de l'intérêt général.

Cette récompense est attribuée au titre du ministère des Sports de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative à l'occasion des **deux promotions annuelles** du **1^{er} janvier et du 14 juillet**.

Elle comporte 3 échelons : **bronze, argent, or**. Il peut être également décerné la **lettre de félicitations** qui est le 1^{er} échelon officiel de reconnaissance de l'engagement associatif.

- L'échelon bronze, accessible après **6 ans** d'activités au moins, est attribué par le préfet de région ou de département.

Les échelons argent et or sont attribués directement par le ministre.

L'échelon argent peut être attribué 4 ans au moins après la médaille de bronze (soit **10 ans** d'ancienneté). L'échelon or peut être attribué 5 ans au moins après la médaille d'argent ou 9 ans après le bronze (soit **15 ans** d'ancienneté).

Il peut être également décerné la **lettre de félicitations** qui est le premier échelon officiel de reconnaissance de l'engagement associatif. Elle est un témoignage de reconnaissance exprimé dans l'attente éventuelle de l'attribution de la médaille de bronze.

Les promotions sont publiées au **Bulletin officiel** des décorations, médailles et récompenses. Chaque titulaire reçoit un **diplôme**.

Une **cérémonie** officielle de remise des médailles de l'année écoulée est organisée en Préfecture. Les récipiendaires y sont conviés par courrier du Préfet.

Afin que votre demande de médaille soit prise en compte, l'imprimé de demande de distinction honorifique complété doit être retourné à la DDCSPP 24 dans les délais suivants :

	<u>Pour l'argent et l'or :</u>	<u>Pour le bronze :</u>
<u>Promotion du 1^{er} janvier :</u>	1^{er} septembre dernier délai	15 octobre dernier délai
<u>Promotion du 14 juillet :</u>	1^{er} mars dernier délai	15 avril dernier délai

Pour qu'une demande puisse être prise en compte, elle doit comporter les informations suivantes, outre l'identité de la personne pressentie :

- Le détail de son parcours.
- La chronologie datée des actions qu'elle a menées.
- Des précisions concernant son apport à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.
- Une copie de la pièce d'identité de la personne est obligatoire (pour demande du casier judiciaire bulletin n° 2 par nos soins).

Enfin, **le dossier doit être visé par le (la) Président (e) du Comité départemental de la discipline**, pour avis, commentaire et signature, puis être transmis **pour instruction** à l'adresse suivante : - DDCSPP 24 – Madame LATOUR - Service Sports, Jeunesse, Education Populaire et Animation des Territoires – Cité administrative – Bât H – 24024 PERIGUEUX cedex ou par courriel : marie-annick.latour@dordogne.gouv.fr

En sa qualité de représentant départemental de la FFMJSEA, le comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif reste le seul interlocuteur officiel des comités départementaux afin de renseigner et de transmettre les dossiers de proposition à la DDCSPP 24.

A savoir :

La médaille de la Jeunesse et des Sports se perd de plein droit par déchéance de la nationalité française et pour toute condamnation à une peine afflictive ou infamante. Son retrait peut être prononcé par décision ministérielle, quelle que soit l'autorité qui l'a décernée, en cas de condamnation à une peine correctionnelle d'emprisonnement sans sursis égale ou supérieure à 2 mois, ou en cas de faute grave appréciée après avis du comité de la médaille.



Madame, Monsieur

Vous venez d'être distingué(e) au titre de la médaille de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif et nous vous en félicitons.

Vous avez la possibilité d'adhérer à notre fédération et vous bénéficierez de la revue officielle de la Fédération des médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif « le médaillé de la jeunesse et des sports ». Ce trimestriel rend compte de l'actualité dans le domaine du sport à travers la vie des comités et en abordant les dossiers du moment liés aux sports. De plus, une revue départementale vous sera également envoyée dans laquelle vous trouverez des informations locales sur la vie de votre comité départemental.

**Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports
et de l'engagement associatif (FFMJSEA)**

95, avenue de France – 75650 PARIS cedex 13

Tél. 01.40.45.90.38 - 01.40.45.90.48.

Site internet : www.ffmjs.fr

Vous pouvez également prendre contact avec :

**Comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports
et de l'engagement associatif de la Dordogne (CDMJS EA24)**

46, rue Kléber 24000 Périgueux

Tél. 05.53.45.51.14 - Courriel :



cdmjs24@free.fr

Monsieur Francis MONTAGUT, Président du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif de la Dordogne (CDMJSEA 24) sera à même de vous renseigner sur la vie de la Fédération Française des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif et du comité départemental. - Courriel : cdmjs24@free.fr

Continuez à « faire vivre » votre distinction au travers de votre implication associative.

Avec nos félicitations renouvelées.

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations

Didier COUTEAUD

PROPOSITIONS à la MÉDAILLE de la JEUNESSE, des SPORTS et de L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Critères/Valeurs à retenir

DURÉE

Ancienneté dans le bénévolat

Rappel

6 ans d'activité au moins pour l'échelon bronze

10 ans pour l'échelon argent

15 ans pour l'échelon or

La lettre de félicitations est le premier échelon officiel de reconnaissance de l'engagement associatif dans l'attente de la médaille. Elle récompense souvent un jeune bénévole.

Fidélité à l'association

Pour exemple

5 ans, 8 ans et plus, 12 ans et plus, 15 ans et plus dans une même association

Implication dans la vie du club

Question

L'implication est-elle ponctuelle ?

-selon les besoins du club, 1 fois par semaine, 2 fois par semaine ou plus



FONCTION

Fonction électorale assumée

Question

La personne est-elle ?

-Bénévole, éducateur sportif bénévole, membre du bureau, président-e- ?

Temporalité et diversité des fonctions entreprises

Question

Les actions entreprises par le candidat sont elles ?

- Ponctuelles (1 fonction exercée), annuelles reconduites (2 fonctions), anciennes et reconduites (3 fonctions), permanentes (+ 3 fonctions)

RAYONNEMENT

Rayonnement de l'association

Impact et efficacité des actions réalisées

Niveau de rayonnement et de médiatisation des actions

Personnalité reconnue dans le milieu associatif sportif, de la jeunesse et de l'éducation populaire ou des médaillés

Des éléments concrets visant à valoriser plus particulièrement une personne pour son action peuvent être déterminants : création de club, action phare, âge...

Source : DDCSPP - Service Sports, Jeunesse, Education Populaire et Animation des Territoire

Cité administrative – Bât H – 24024 PERIGUEUX cedex

mail : marie-annick.latour@dordogne.gouv.fr



Réactivation des délégués de secteur :

Bergerac :

M. Luc LASFILLE en collaboration avec Jacques JOLIEY

Sarlat:

M. Delfin DA SILVA

Nontron:

M. Olivier MACARY

Périgueux:

M. André LUC en collaboration avec Georgie GERY

Nous vous donnerons de plus en amples renseignements afin pouvoir les contacter et entretenir des liens avec notre comité de manière plus proche.

Merci à vous !
Et à très bientôt !

Le CDMJSEA 24





Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports
et de l'Engagement Associatif

Comité de la Dordogne

46, rue Kléber - 24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.45.51.14 - Site internet FFMJS : www.ffmjs.fr - courriel : cdmjs24@free.fr

N° enregistrement Préfecture de la Dordogne : W243001120 - N° SIRET : 44784531400015

Assemblée générale de la Fédération Française des Médailleurs de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif

Les 29 et 30 mai 2015 - Hôtel Forest Hill - Parc de La Villette à Paris



- Les 29 et 30 Mai 2015, le comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif de la Dordogne représenté par Mme Nathalie CIPIERRE - LAVERGNE Secrétaire générale accompagné par Francis MONTAGUT Vice – président du Comité régional des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif d'Aquitaine mandaté par Yves PERPIGNAN Président pour le représenter à cette assemblée générale ordinaire 2015.

Cette 64^{ème} assemblée générale s'est déroulée dans une ambiance studieuse et attentive. Une motion du CRMJSEA Aquitaine portant sur la gestion des licences via le site internet. Des promesses de simplification et de rapidité de traitement des licences ont été promises.

Nous avons eu confirmation de l'augmentation de l'aide fédérale en 2015 et également en 2016.

Le président DUROZOY a confirmé la tenue de l'assemblée générale 2016 à PARIS au même endroit Hôtel Forest Hill - Parc de La Villette. Pour 2017, il a été fait appel à candidatures auprès des comités départementaux et régionaux. L'Aquitaine et son président Yves PERPIGNAN a fait acte de candidature.



Médailles
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

FFMJSEA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Fédération Française



DORDOGNE

Médailles
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif



MAIRIE
de
COURSAC